

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je suis déçu de ce que le ministre soit encouragé par cette augmentation du chômage dans ces industries à fort coefficient de main-d'œuvre. Pourrait-il au moins revoir immédiatement sa décision d'appliquer l'augmentation de 3 p. 100 de l'impôt sur le revenu qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain?

**L'hon. M. Turner:** Monsieur l'Orateur, je pense que les stimulants accordés à notre secteur industriel amélioreront les conditions évoquées par le député.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE

#### LE CAS DE LA MICHELIN—L'EXONÉRATION DES DROITS D'ENTRÉE DE CERTAINS PNEUS

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Finances. Étant donné que les perspectives d'emploi de quelque 11,000 travailleurs du caoutchouc, en Ontario et au Québec, sont axées sur la décision du gouvernement, nommément l'affaire Michelin en Nouvelle-Écosse, le ministre nous dirait-il, une fois pour toutes et en termes non équivoques, s'il a accordé à la Société Michelin le droit d'importer en franchise, pendant deux ans, certains de ses pneus au pays. Ou, alors, se propose-t-il d'accorder ce droit dans un proche avenir?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** J'ai déjà exposé clairement le problème. Quelle que soit la décision prise, elle n'influera pas sur le secteur ontarien de l'industrie, comme le prétend le député.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire que je veux poser en des termes courtois. Le ministre prétend qu'il a répondu clairement; or, je soutiens respectueusement que c'est loin d'être clair.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député conviendra que la question de savoir si la réponse est claire ou pas mène à un débat. Le député et le ministre pourraient débattre longuement cette question.

**M. Broadbent:** Je reformule ma question, monsieur l'Orateur. Le ministre répondra-t-il à la question suivante: Le gouvernement a-t-il accordé ce droit à la Société Michelin ou se propose-t-il de le faire prochainement?

**L'hon. M. Turner:** J'ai dit à deux reprises au député que le gouvernement n'a pas accordé ce droit.

[Français]

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Richmond désire-t-il poser une question supplémentaire? Sinon, la présidence donnera la parole à l'honorable député d'York-Sud.

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Non, monsieur le président.

### LA MAIN-D'ŒUVRE

#### LES MISES À PIED À LA MICROSYSTEMS INTERNATIONAL—L'AFFECTATION DES FONDS ALLOUÉS

[Traduction]

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Il paraît que la Microsystems International aurait mis à pied quelque 50 employés et songerait à en congédier d'autres. Comme cette entreprise a reçu une subvention dépassant les 31 millions aux termes d'un programme de l'industrie de défense, dont plus de 8 millions avaient été dépensés au 31 mars 1971, et comme elle vend ses produits à la Northern Electric dont elle est une filiale en propriété exclusive, le ministre a-t-il enquêté sur ces mises à pied, s'est-il renseigné sur les possibilités d'autres congédiements et a-t-il discuté avec cette société de l'allocation de fonds, vu les licenciements?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, le député conviendra, je crois, que sa question en renferme plusieurs. Il va sans dire que le ministère de la Main-d'œuvre est au courant des mises à pied et tout ce qu'il peut faire, c'est de mettre à la disposition de la compagnie et des employés licenciés ses services du ministère. J'ai essayé de me renseigner avec autant de précision que possible sur les perspectives d'emploi à la Northern Electric et je me propose même de rendre visite à cette société la semaine prochaine.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale qui administre, je crois, le programme de l'industrie de défense? Il s'agit plutôt du ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre nous dirait-il s'il y a eu des entretiens avec les autorités de cette filiale de la Northern Electric au sujet du montant considérable qui lui a été octroyé et si elle va employer cet argent à bon escient, compte tenu des mises à pied actuelles et à venir?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, que la compagnie reçoive de l'argent du gouvernement pour une raison ou pour une autre, développement régional ou recherches et développement, cela ne veut pas dire que toutes les difficultés vont lui être épargnées pour des siècles à venir. Je ne comprends vraiment pas l'objet de la question telle qu'elle est posée actuellement.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être la poser à nouveau et plus clairement. Étant donné l'allocation considérable de fonds à la *Microsystems International* et que cette firme prétend avoir essuyé des pertes dans ses ventes à la compagnie mère et devoir par conséquent congédier des employés—toutes ses ventes vont à la Northern Electric, la compagnie mère—j'aimerais savoir si le ministre va examiner la situation et voir si les fonds que le gouvernement lui a accordés, et s'engage à lui assigner à l'avenir, sont employés à bon escient ou si, au contraire, la gestion de la compagnie laissant à désirer, on ne devrait pas lui couper les fonds?